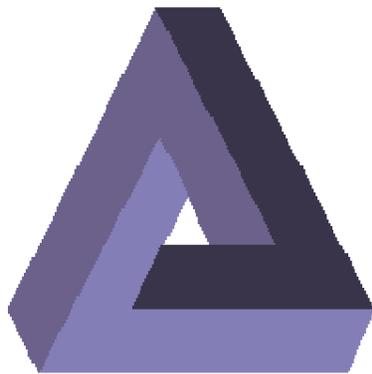


Jacques Henri PREVOST

Petit Manuel d'Humanité



CAHIER 34

La Foi des Cathares

La Foi des Cathares

MANUSCRIT ORIGINAL
Tous droits réservés



Prolégomènes tragiques



Le Christianisme devint religion d'état au 4e siècle. L'Église Romaine fixa alors son dogme, s'efforçant d'éliminer toutes les opinions différentes qu'elle qualifia d'hérésies. Elle imposa un pouvoir implacable. En Languedoc comme ailleurs, des contestataires hétérodoxes dénonçaient sa richesse et la vie dissolue de ses dirigeants. Au 12e siècle, le pape Innocent III fomenta une expédition militaire contre le comté de Toulouse où elle se livra à d'effroyables massacres dont celui des habitants de Béziers. En 1226, le roi de France reprit la croisade, levant une immense armée. Le comte de Toulouse se soumit mais la guerre poursuivit ses exactions. En 1233, le pape Grégoire IX institua l'Inquisition en la confiant aux Dominicains et aux Franciscains, puis le pape Alexandre IV préconisa l'usage de la torture. L'évêque de Pamiers, futur Benoît XII, fit exécuter de nombreux Cathares et l'Inquisition détruisit leur clergé. On démolit les maisons des "Parfaits", on exhuma et brûla leurs cadavres. Sans évêques, plus d'ordinations. On brûla aussi tous leurs livres. La destruction des œuvres et archives cathares fut tellement complète que rien ne nous en était pratiquement parvenu. On ne pouvait utiliser que les enregistrements rapportés par les "accusateurs juges". Aujourd'hui, des textes cathares incontestables ont été redécouverts, et les connaissances rassemblées montrent que la religion cathare reposait essentiellement sur l'étude et la proclamation de l'Évangile, et sur la parole du Christ. Elle était donc authentiquement et profondément chrétienne.



L'extension des religions hétérodoxes au Moyen âge

Les grandes religions occidentales, issues des antiques traditions sémitiques, professent toutes le monothéisme. Elles sont fondées sur la foi, ce qui implique des postulats invérifiables. Le premier dote la divinité de la toute puissance. Le second définit un créateur absolument bon, attentif et bienveillant. D'autres lui attribuent la parfaite connaissance de l'état du Monde, transcendant les limites du temps et de l'espace, etc... Mais l'observation raisonnable de la réalité amène les chercheurs à douter de ces certitudes. Ils élaborent alors d'autres hypothèses, devenant des hétérodoxes porteurs d'une pensée différente. Cette démarche intellectuelle ou métaphysique est parfaitement admise chez les juifs et les musulmans. Dans le contexte chrétien, elle paraît mettre en danger un dogme fondamental, celui de l'unicité de l'Église en tant que corps vivant du Christ, ce qui est sacrilège. Les penseurs contestataires deviennent des hérétiques. Au Moyen Âge, ce "crime" était sévèrement puni, souvent de mort. En ce temps, les Cathares n'admettaient pas qu'un dieu omniscient et omnipotent, parfaitement juste et bon, ait pu créer ou permettre tout le mal qu'ils constataient sur Terre. Ils ont prêché l'existence d'autres causes à ce désordre. Ils pensaient que l'âme humaine pouvait se purifier progressivement dans des incarnations successives pour retrouver un jour le royaume du Dieu de Bonté véritable.



Ruines d'un château cathare en Ariège

Aux yeux de l'Église, les Chrétiens qui adoptaient les hypothèses cathares devenaient dangereux. Ils devaient être punis et les enseignements reçus devaient être détruits. L'Église mit donc en œuvre ces punitions et ces destructions, avec difficulté mais avec efficacité. Au 12e siècle, elle répandit beaucoup de sang et causa de grandes souffrances dans les régions concernées. En France, la pensée cathare était surtout présente en Languedoc. Une croisade entreprit de l'en extirper. La lutte dura un demi siècle. Elle fit d'innombrables victimes pendues ou brûlées dans des exécutions souvent collectives. Et finalement le Catharisme fut vaincu. Les récits de cette tragédie tâchent de sang les pages de l'histoire du catholicisme, même édulcorées, et nous ne reviendrons pas sur ces tristes événements. L'Église décida également de détruire totalement les enseignements du Catharisme. Tous leurs écrits furent donc systématiquement recherchés et brûlés, à tel point qu'au début du 20e siècle, on ne connaissait guère la pensée cathare que par les rapports des interrogatoires des pauvres suspects mis à la question. Quelques documents avaient cependant échappé à cette furie de destruction. Ils ont été retrouvés dans des bibliothèques anglaises ou autrichiennes. Ils sont, maintenant, traduits et publiés. Cette page voudrait proposer le partage des contenus authentiquement cathares qu'apportent ces nouveaux documents.



Autodafé de livres hérétiques



Ville du Moyen Âge

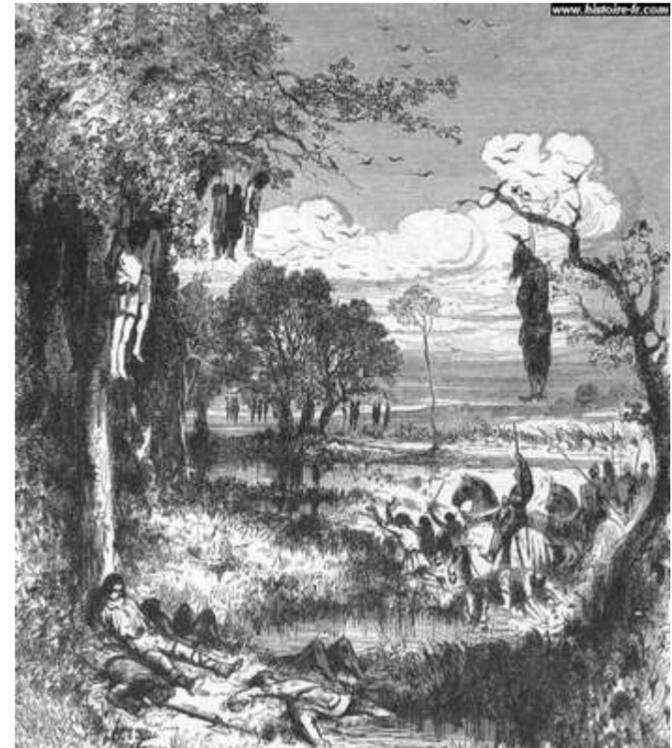


Bûcher de Cathares



La fin des Cathares

Avant d'accéder à ces textes, il faut rappeler le contexte dans lequel ce mouvement de la pensée religieuse déclencha un demi-siècle de luttes meurtrières. La société médiévale évoluait rapidement avec une aspiration hétérodoxe assez générale. Le servage avait pratiquement disparu et les vilains comme les bourgeois disposaient d'une liberté croissante y compris dans le domaine de la pensée. De nombreuses factions apparaissaient partout, féroce ment combattues par l'Église. En Languedoc, la rivalité des doctrines s'appuyait sur des positions politiques tripartites qui servaient chacune ses propres intérêts. L'anticléricalisme était général, contraignant souvent les clercs catholiques à une prudence extrême. Les Cathares condamnaient toute propriété et tout pouvoir, ecclésiastique ou féodal. Les féodaux stimulaient l'expansion de la nouvelle religion, qui affaiblissant l'Église, autorisait leurs confiscations des ses biens. Et les gens d'Église imputaient les spoliations aux enseignements cathares. Un autre phénomène est à prendre en compte, qui est celui de l'apparition d'une sorte de nationalisme languedocien, un communautarisme local, appuyé sur la survenue, au 11e siècle, autour de Toulouse, d'une langue véhiculaire dérivée du bas latin, "la koinè occitane", empruntée aux troubadours. Les gens avaient leur territoire, leurs coutumes, leur langage, pourquoi pas aussi leur propre religion..



Massacre d'Albigeois par Lehugeur

Anciens et nouveaux textes cathares

Les transformations politico-économiques en cours ne constituaient qu'un facteur mineur dans le foisonnement des hétérodoxies médiévales. La corruption du clergé catholique conduisait également à l'affaiblissement de ses pouvoirs. Cependant, l'émergence de multiples hétérodoxies variées en de nombreuses régions montrait bien le besoin d'un renouveau de la spiritualité en cette époque de transformation sociétale. En Languedoc, le Catharisme, détaché du Monde mauvais, répondait à ces aspirations. Il constitua rapidement l'idéologie de la majorité de la population. Plusieurs courants coexistaient sans s'opposer dans la pensée cathare. Le dualisme absolu pourrait dériver d'une filiation des Bogomiles et des Pauliciens. Le dualisme mitigé, d'inspiration gnostique, conserverait cependant l'idée d'une origine unique de la création. Ces subtilités ne concernent pas les fidèles. On ne leur demande qu'une morale et un comportement adapté. Les débats théologiques entre les Cathares et l'Église se déroulaient dans le champs clos des Écritures. Les premiers imputaient l'Ancien Testament au Dieu jaloux et vindicatif des Hébreux, lui préférant le nouvel Évangile du Dieu d'amour et de vérité. Les Catholiques rassemblaient les deux sources dans un même corpus déclaré de sainte origine. Et finalement, Innocent III déclara la guerre sainte aux tenants de l'irréductible hétérodoxie cathare.

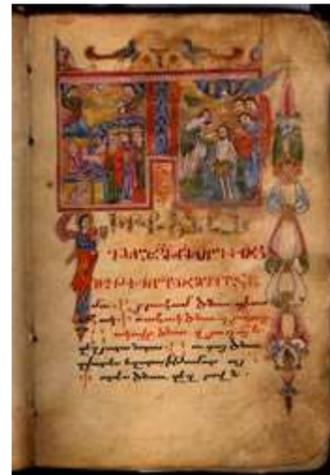
Les Cathares étaient donc des Chrétiens hétérodoxes. Cela veut simplement dire qu'ils n'adhéraient pas aux dogmes de l'Église Catholique Romaine, et qu'ils manifestaient, par rapport à elle, un besoin de transformation spirituelle et sociale. Ils dénonçaient les mœurs dissolues et l'immoralité des clercs et préconisaient le retour aux enseignements de l'Église primitive. La pensée cathare semble cependant avoir été influencée par les croyances bogomiles et des philosophies dualistes venues du Moyen Orient. Les Cathares professaient que le monde où nous vivons n'est pas la création directe de Dieu. C'est l'œuvre de Satan, son organisateur cruel. L'âme de l'Homme fut créée à l'origine par le Dieu bon véritable, mais elle demeure indéfiniment prisonnière des corps matériels créés par Satan. Les envoyés de Dieu proposent aux hommes une voie de salut permettant d'échapper à ce cycle de pénibles réincarnations perpétuelles. Le Christ est venu enseigner cette doctrine de salut, non pas en tant qu'homme mais seulement en esprit. Le clergé cathare poursuit son œuvre dans l'Église véritable des "Croyants", dans l'action des "Parfaits", ou "Bonshommes", rituellement ordonnés par le sacrement du "Consolamentum". L'Église romaine est une fausse église. Tous ses dogmes et sacrements sont à rejeter tout autant que l'Ancien Testament.



Dame en son jardin



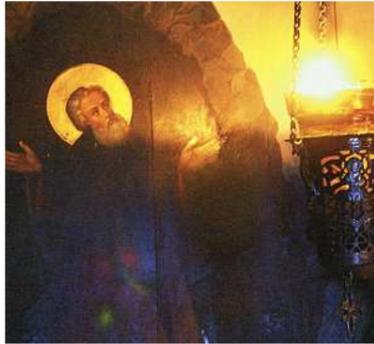
Le martyre de Dame Girarde à Lavour



Manuscrit du Moyen-Âge

Commencée en 1209, la guerre dura jusqu'au Traité de Paris en 1229, qui établissait la victoire politique du roi de France, mais le Catharisme perdurait. En 1215, au Concile de Latran, l'Église obtint l'exclusivité du jugement du caractère d'hérésie, l'État s'en réservant la punition dont la peine capitale. En 1229, le Concile de Toulouse introduisit en Occitanie l'Officialité romaine dite Inquisition du Saint Office. Le nouveau système judiciaire fonctionna à partir de 1234, L'Inquisition ne s'embarrassa pas de discussions doctrinales. Elle chassait des hommes. Meticuleusement et féroce, elle s'employa à détruire chaque Cathare et chacun de ses livres. Elle accomplit parfaitement sa tâche. Les prêtres cathares ordonnaient sacramentellement les postulants. En 1321, lorsque brûla Guillaume Belibaste, le dernier "Parfait", le *Consolamentum* fut perdu. Les Cathares et leurs enseignements semblèrent à jamais détruits. Mais les voies de l'Esprit sont impénétrables et la pensée ne meurt jamais. Quelques livres doctrinaux avaient échappé à l'acharnement inquisitorial. Ils demeurèrent ignorés ou cachés dans des rayons oubliés de bibliothèques étrangères. Au 20e siècle, des chercheurs les découvrirent et s'attachèrent à les traduire et à les publier. Aujourd'hui, la foi des Cathares revient en lumière. Je vais essayer de vous en donner quelques aperçus.

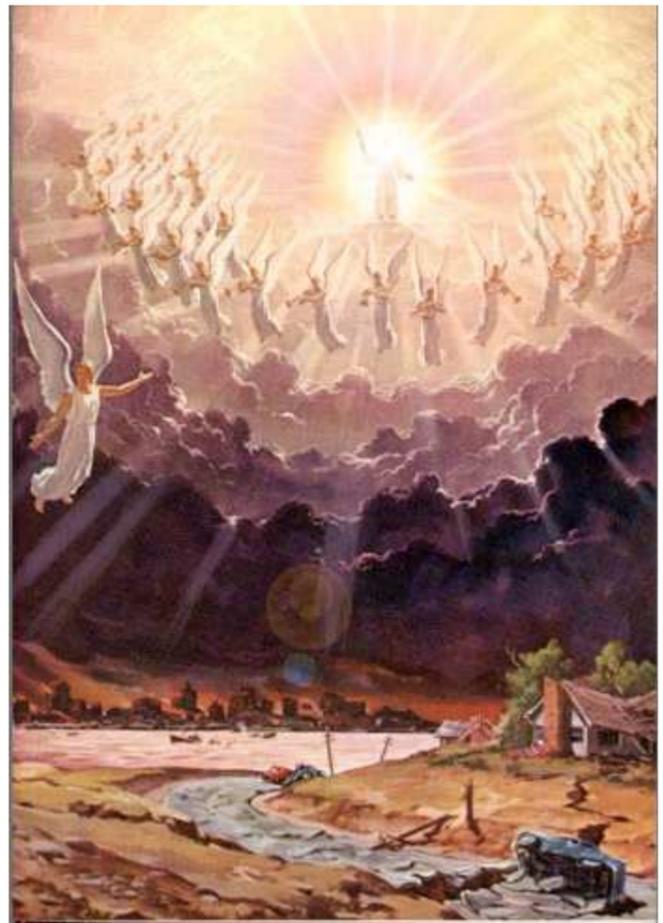
Après que l'Inquisition eut envoyé au bûcher Guillaume Belibaste, le dernier "Parfait", elle s'attacha à la destruction des derniers Cathares et de leurs livres. On ne retrouva de leurs écrits que trois fragments très courts sans aucun texte cohérent. L'Église fit du Catharisme le symbole même de l'hérésie. Son histoire ne nous parvint qu'au travers des registres judiciaires rapportant les interrogatoires menés à charge et forcément partiels. Au 20e siècle, quelques documents incontestables furent retrouvés. Ils ne représentent ensemble que la matière d'un seul livre, mais l'importance des contenus contraste avec le néant précédent. Dans cette courte liste, on trouve deux apocryphes chrétiens, "*l'Ascension d'Isaïe*" et "*l'Interrogatio Ioannis* ou Cène secrète", une traduction du Nouveau Testament en langue occitane, deux traités dogmatiques partiellement reconstitués, "le Livre des deux principes et le Traité anonyme", et trois rituels, "le Rituel occitan de Lyon, le Rituel latin de Florence, et le Rituel occitan de Dublin". On peut regrouper ces documents en trois catégories. Il y a dans la première quelques textes connus par ailleurs, dont on sait maintenant que les Cathares les utilisaient habituellement dans leurs prêches. La seconde regroupe les deux traités doctrinaux ou polémiques mettant en évidence les spécificités de la religion cathare, et la dernière enfin rassemble les trois rituels.



L'Ascension d'Isaïe est un apocryphe chrétien daté du 2e siècle que l'on croyait perdu. Au début du 19e, il réapparut en divers endroits et en différentes langues et versions. En France, René Nelli publia plus récemment de larges extraits de la version éthiopienne avec des commentaires de Déodat Roché. Le lien ci-dessus vous conduira à une autre traduction de synthèse. L'ouvrage fait partie des textes utilisés par les Cathares quoiqu'ils ne les aient pas écrits. La première partie conte le martyre du prophète scié en deux sur l'ordre de Manassé. La seconde partie, dont usaient les Cathares dans leurs prédications, la "Vision d'Isaïe", décrit une cosmogonie théologique septuple. C'est aux prophètes hébreux Ezéchias et Michée, ainsi qu'à son fils Iosheb, qu'Isaïe aurait conté la vision de sa propre montée à travers les sept cieus. Il assista d'abord aux violents et éternels combats auxquels se livrent les "anges" de "Sathan". Puis l'ascension se poursuivit dans chaque ciel organisé semblablement au précédent mais avec une magnificence croissante. Au milieu s'y trouve un trône magnifique environné d'anges qui chantent la gloire de celui qui règne. Parvenu au faite de l'ascension, Isaïe eut la révélation de la mission de Jésus Christ, non pas homme mais *esprit* subordonné au Père comme aussi l'Esprit Saint. Pour l'Église, cette hétérodoxie s'apparenterait au [docétisme](#).



Les Cathares utilisaient aussi un autre texte, "[l'Interrogatio Ioannis](#)" ou "*La Cène secrète*". Ce "Questionnement de Jean" est un apocryphe d'origine probablement bogomile, daté de la fin du 11e siècle. Dans ce dialogue, Jean pose à Jésus des questions théologiques auxquelles répond le texte. Il en existe deux versions latines. L'une provient des archives de l'Inquisition de Carcassonne, (Fond Doat). Elle a été traduite par le P. Benoist en 1691 puis par Doellinger en 1890 et par Ivanof en 1925. La seconde est à la Bibliothèque Nationale de Vienne, et elle a été aussi éditée par Doelinger puis par Reitzenstein en 1929. J'utilise ici la version française publiée par René Nelli dans "Écritures Cathares" en 1959. "Lorsque Jean demanda ce qu'était Satan avant la chute, Jésus répondit qu'il était le splendide ordonnateur de toutes choses mais qu'il voulut se faire égal au Très Haut. Il séduisit de nombreux anges qu'il entraîna dans sa condamnation. Lorsqu'il fut tombé, il invoqua le Père qui en eut pitié et lui accorda tous pouvoirs pendant sept jours". Le texte établit que ces sept jours sont ceux de la Genèse biblique. Il décrit la création de l'Homme et de la Femme auxquels Satan fit des corps de limon puis y enferma deux grands anges qui en éprouvèrent beaucoup de chagrin. Il leur enjoignit ensuite de faire œuvre de chair dans ces corps de boue, mais, dit le texte, "*ils ne savaient pas faire le péché*".



La Parousie



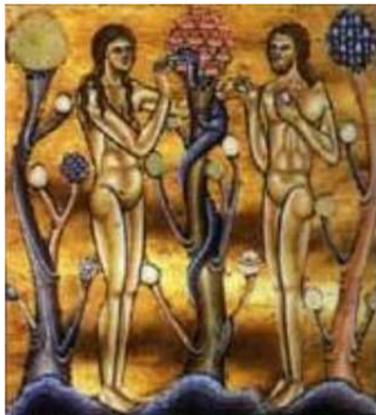
La Cène

Satan fit alors pour eux un Paradis avec des fruits interdits. Il planta un roseau et y cacha un serpent qui les poussait à manger du fruit du Bien et du Mal. Et Satan entra dans le serpent mauvais et versa sur la femme une concupiscence ardente qu'il assouvit "avec la queue du serpent" (*liber dixit*). C'est pourquoi les hommes ne sont plus appelés Fils de Dieu mais bien Fils du Serpent et ils feront sa volonté diabolique jusqu'à la fin des siècles... Et comment Adam et Eve formés par Dieu pour garder ses commandements peuvent-ils être livrés à la mort ? "En réalité, le Père n'a créé par l'Esprit Saint que toutes les vertus de Cieus. Mais c'est par leur désobéissance que les hommes ont reçu ces corps de boue et ont donc été livrés à la mort". Comment un esprit peut-il naître dans un corps de boue. "Issus des anges tombés des cieus, les hommes reçoivent dans le corps de la femme la chair issue de la concupiscence de la chair. L'esprit naît de l'esprit, et la chair de la chair". Et jusqu'à quand Satan règnera-t-il sur les hommes ? "Mon Père lui a donné sept jours, mais il m'envoya pour que j'enseigne aux hommes à distinguer le vrai Dieu du démon. Et Satan confia alors à Moïse trois bois pour me crucifier, et il lui fit enseigner sa loi aux fils d'Israël et conserver ces bois pour moi. Avant que je descende, le Père envoya un ange appelé *Marie* afin qu'elle soit ma mère, J'entrais en elle par l'oreille et ressortit de même".

Les deux traités authentiques

Le Livre des deux principes et le Traité Cathare anonyme

Pour les Cathares, il n'était absolument pas concevable que le Fils de Dieu ait pu s'incarner dans un corps de chair, œuvre du mauvais principe. Ils croyaient donc que le Christ s'était seulement "adombré" en Marie, ne recevant rien d'elle. Par contre, dans l'Évangile de Luc, on lit que l'Esprit de Dieu viendra sur elle et que la puissance de Dieu "l'obombrera", (la couvrira de son ombre). Or, le verbe latin "obumbrare" signifie bien "couvrir de son ombre", mais le verbe utilisé par les Cathares, "adumbrare", signifie "ébaucher, esquisser, dessiner vaguement comme une ombre". Par conséquent, pour les Cathares, le Fils de Dieu ne s'est pas incarné réellement mais seulement en apparence, qu'il n'a pas en réalité pris un corps de chair mais seulement cette apparence, cela et tout ce qui s'ensuivit jusqu'à sa mort sur la croix.



Le serpent au Jardin d'Eden

"Satan informa son ange Elie (appelé Jean Baptiste) baptisant dans l'eau, qu'il verrait descendre et demeurer le Saint Esprit en forme de colombe sur celui qui baptiserait dans l'Esprit et dans le Feu . Ainsi me connut-il". L'homme peut-il être sauvé par le baptême de Jean ? "Sans mon baptême pour la rémission des péchés, nul ne pourra trouver le salut en Dieu, car Je suis le pain de vie descendu du septième ciel. Seuls ceux qui mangent ma chair et boivent mon sang seront appelés Fils de Dieu". Qu'est cette chair et qu'est ce sang ? "Avant que le Diable ne fût tombé, les anges demandaient le pain supra substantiel par l'oraison "Pater Noster". Mais les déçus ne le peuvent plus". Est-ce pécher de prendre femme et de se marier ? "Tous ne comprennent pas cette parole, sans la grâce reçue de la comprendre. Il y a des eunuques qui le sont par eux mêmes". Quel sera, Seigneur, le signe de ta venue ? Cela sera quand le nombre des justes sauvés sera accompli. Alors Satan furieux sera délivré des chaînes et fera la guerre aux justes qui appelleront le Seigneur. Le Soleil s'obscurcira, les étoiles tomberont du ciel et le signe du Fils sera révélé. Tous les peuples comparaitront pleins d'effroi devant le Tribunal de Dieu. Le Fils de l'Homme se révélera dans sa gloire. Il attirera les justes, les pécheurs seront renvoyés aux enfers, et avec la permission du Père, les esprits autrefois crédules, sortiront de leur prison".

Le "Livre de deux principes" (*Liber de duobus principiis*) est parvenu jusqu'à nous dans un seul manuscrit daté de la fin du 13^e siècle. Il a probablement été écrit par Jean de Luigo de Bergame, vicaire de l'évêque cathare des Albanenses de Desenzano (*dualistes absolutus*). Conservé à la Bibliothèque nationale de Florence, il a été publié en 1939 par le Père Dondaine. C'est le seul exposé théologique authentiquement cathare qui a été retrouvé. Il contient des fragments, des résumés et des développements polémiques que j'exposerai dans l'ordre du manuscrit. L'ouvrage comprend sept traités intitulés : *De liberio arbitrio, de creatione, de signis universalibus, compendium ad intruccionem rudium, contra Garatenses, de arbitrio, de persecutionibus*. Les trois premiers, (*du libre arbitre, de la création, et des signes universels*) constituent la controverse sur les deux principes. Le Compendium, (*Abrégé pour l'instruction des ignorants*), expose brièvement la portée de la doctrine des deux principes sur la Création. Le Traité contre les Garatenses, *contra Garatenses*, réunit quelques fragments dévoilant les divergences doctrinales entre les deux courants cathares (*dualistes absolutus et relatifs*). Le court traité *de arbitrio* reprend le thème des deux principes dans des fragments disparates, et le recueil *de persecutionibus* rassemble diverses citations préparant les fidèles cathares aux persécutions qui les attendent.



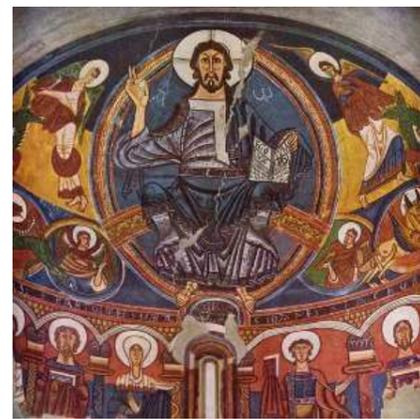
Le premier traité expose qu'il n'y a pas de "libre arbitre" dans l'Homme. L'auteur réfute plusieurs propositions imputées à des adversaires supposés. Un être, quel soit-il, dit-il, est né pour le Bien, ou pour le Mal. Si un homme n'a pas été fondé pour le Bien, n'en ayant donc pas la volonté et n'étant pas capable de le distinguer du Mal, il n'a pas la capacité de faire son salut. Car, si un être pouvait faire autre chose que le fruit de son essence, rien n'empêcherait que le Diable ne devint Christ et le Christ, Satan, l'impossible devenant possible. Si l'Homme peut faire le Mal, c'est qu'il fut, à l'origine, voulu et pensé par le Dieu bon, tout puissant et omniscient, comme capable de le faire, tout au moins dans le temps. Et donc, (*du moins pour les Albanenses*), le Mal n'est qu'une épreuve temporaire, tolérée par ce Dieu bon. Elle est temporellement vécue dans la succession des incarnations, mais elle épuise, progressivement et par elle-même, son contenu dans l'éternité, et finalement tous les anges perdus reviendront en Dieu. Puisque le Dieu bon ne peut être la cause ni le principe de tout mal, il faut reconnaître l'existence de deux principes, celui du Bien et celui du Mal. Toutes les actions individuelles sont inspirées par l'un de ces principes, du Bien ou du Mal. Seul le vrai Dieu peut sauver les âmes qui ne sont, en elles-mêmes, ni responsables, ni punies, ni récompensées. Et l'âme qui est sauvée l'a toujours été.



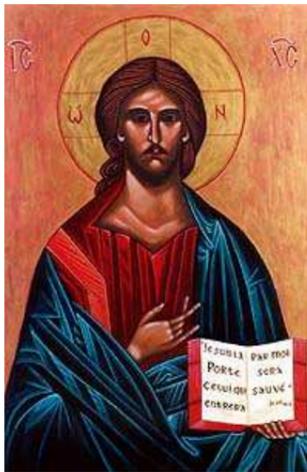
Le traité suivant se propose également de réfuter d'éventuelles propositions adverses. Il s'agit des différentes acceptions possibles des mentions scripturaires de l'acte de Création. Pour l'auteur, ces mentions n'ont jamais le sens d'une création à partir du néant. Elles impliquent toujours la transformation d'essences préexistantes, toutes issues du vrai Dieu, lequel a créé et fait l'univers entier, en lui et de sa propre substance. "Créer" ou "Faire" ont donc trois acceptions dont le premier genre est d'ajouter quelque chose aux essences d'êtres déjà très bons. Ainsi l'Écriture dit-elle "*Dieu forma l'homme du limon de la Terre, il répandit sur son visage le souffle de vie, et l'homme devint vivant et animé*". De même, le second genre est d'ajouter aux essences d'entités mauvaises, ce qui permet de les améliorer. "*Si quelqu'un est à Jésus-Christ, il est devenu une nouvelle créature*". Le troisième genre permet à un être entièrement mauvais, (comme le Démon ou ses ministres), d'accomplir temporairement ce qu'il désire mais ne saurait réaliser par ses propres forces. Le vrai Dieu tolère alors un temps cette malice. "*Sur toutes les nations et sur tous les hommes, Dieu fait régner l'hypocrite à cause des péchés du peuple*". Par ces trois modes, l'auteur prétend donc, en définissant le sens qui s'attache dans les Écritures aux termes universels, montrer que le vrai Dieu a créé et fait l'univers entier, et qu'il a tout fondé en Jésus-Christ.



L'appellation "signes universels", objets du troisième traité, concerne les termes généraux qui désignent un ensemble de choses, (*des mots tels que "tout", "toutes choses", ou des expressions analogues*). Dans les Écritures, ces signes ont plusieurs acceptions. Ils peuvent désigner l'ensemble des choses ou êtres purs et bons, ou celui des impurs, pécheurs ou méchants. L'auteur cite les Écritures pour mettre en garde contre de possibles confusions. Le quatrième traité, "Abrégé pour servir à l'instruction des ignorants", condense la doctrine de Albanenses appuyée sur les Écritures pour la mettre à la portée des "Croyants". Le vrai Dieu tout puissant ne peut faire le Mal car il ne le veut pas. Il ne peut pas créer un autre Dieu, et puisqu'il ne peut faire le Mal, il existe donc une autre puissance qui est le Mal. Les Écritures disent que Dieu détruira un jour le Mal pour toujours. Il faut absolument croire qu'il existe un autre principe très puissant dans le Mal, dont Sathanas tire sa puissance. Les Écritures disent aussi qu'il existe d'autres dieux et une éternité mauvaise distincte de celle du Dieu bon. Le Dieu mauvais est celui qui a fait le Ciel et la Terre et tout les êtres visibles de ce Monde mais il n'est pas le véritable Créateur. Et ce mauvais Dieu a ordonné de prendre par la force le bien d'autrui et de commettre des homicides. Il a maudit le Christ, n'a pas tenu ses promesses et s'est laissé voir dans le monde temporel.



Le cinquième traité, "*Contre les Garatenses*", présente beaucoup d'intérêt car il permet d'approcher la principale divergence doctrinale avec le second courant cathare, les "*dualistes mitigés*". L'auteur combat leur idée qu'il n'existe qu'un seul Créateur très saint dont le mauvais Prince de ce monde fut d'abord une créature. Par la suite, celui-ci corrompit les quatre éléments et en forma l'homme et la femme et tous les corps visibles. S'ils croient, dit-il, qu'il n'y a qu'un seul vrai créateur du visible comme de l'invisible, ils ne devraient pas rejeter sa sainte création en condamnant l'œuvre de chair ni en demeurant végétariens. Ils disent que cette corruption s'est opérée contre la volonté de Dieu, et ils doivent donc admettre qu'il existe un autre principe, capable de corrompre les quatre saints éléments, contre sa volonté ou avec sa permission. Car ils enseignent aussi que cette permission donnée fut mauvaise et vaine, et l'on voit qu'elle le fut. Alors, ce Dieu qui aurait donné cette permission maligne serait lui-même la cause première du Mal, et ceci est la contradiction de la doctrine des Garatenses. Le sixième traité revient sur l'affirmation de l'absence du libre arbitre avec quelques arguments supplémentaires. Le dernier traité, "*de persecutionibus*", prépare les fidèles aux persécutions attendues en rappelant celles que subirent les prophètes, le Christ, les apôtres et tous ceux qui les suivirent.



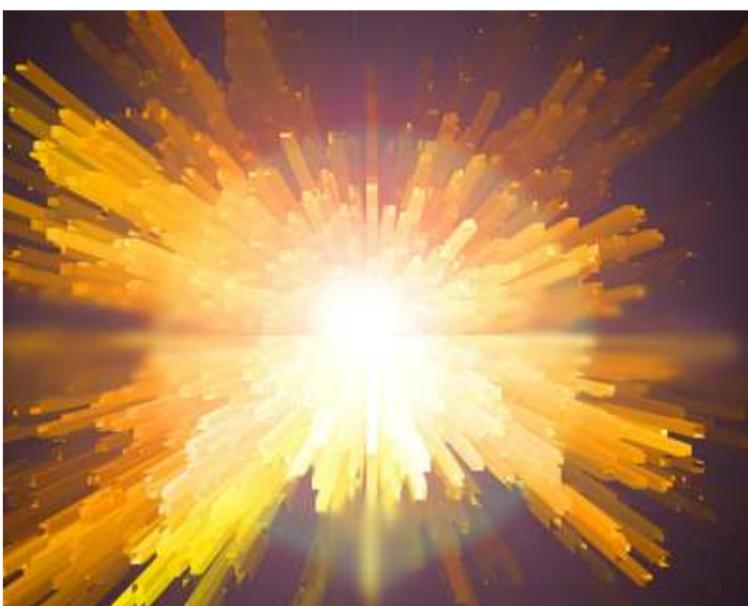
Les trois rituels

Le dernier groupe de documents cathares retrouvés au 20^e siècle comporte trois rituels, "le Rituel occitan de Lyon, le Rituel latin de Florence, et le Rituel occitan de Dublin". Le Rituel de Lyon est contenu dans un manuscrit en occitan, donné à l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de la ville de Lyon par le bibliothécaire protestant de Nîmes en 1815. Il date des environs de 1250. Il contient un Nouveau Testament et un texte de 13 pages identifié depuis comme un rituel cathare par le théologien Reuss. Le texte en fut édité à Iéna par Cunitz puis traduit en français par Léon Clédât qui en publia également une reproduction lithographique en 1887. Vingt ans plus tard, un chercheur dominicain, le Père Dondaine, publia deux textes latins découverts à la Bibliothèque de Florence. Il s'agissait du traité théologique dit "Livre des deux principes" et d'un rituel cathare partiel, "le Rituel de Florence". Le troisième document est inclus dans un manuscrit occitan daté du 14^e siècle. Il fut retrouvé parmi des écrits vaudois conservés à la Bibliothèque vaudoise du Trinity College de Dublin. Il se compose d'un sermon préparatoire au Consolamentum et d'un commentaire du Pater. Il a d'abord été publié par Théo Venckeeler, puis par Deodat Roché en 1970, puis encore revu par Anne Brenon et ajouté à la dernière édition des "Écritures Cathares de René Nelli".

Quoique incomplet, le "Traité cathare anonyme" est le second ouvrage cathare qui nous soit parvenu. Le Père Dondaine en a retrouvé un court fragment dans le "Liber contra Manichéos" à la Bibliothèque Nationale. Un fragment plus important se trouve à la cathédrale de Prague. Il contient dix-neuf chapitres sur les trente-cinq de l'original. Ces extraits ont été publiés en 1961 par Christine Thouzellier. Les citations cathares sont insérées dans une réfutation prononcée par Durand de Huesca. On y retrouve la vision cathare du Monde et de la Création, avec deux "époques", la nôtre tirée du néant, et qui y retournera, et l'autre peuplée de créatures incorruptibles et éternelles. Notre monde est tout entier mauvais. Il ne vient pas du Père ni du Christ. C'est le royaume de Satan. Nous résidons sur une terre étrangère. C'est dans l'autre royaume que sont le Ciel nouveau, la Terre nouvelle et la nouvelle Jérusalem. En s'appuyant sur les textes relatifs à la venue du Christ, les Cathares, dit l'auteur, en arrivent à poser deux créations, l'une bonne et l'autre mauvaise. Ce qui est ici bas n'est rien, "nihil", et ce n'est donc pas l'œuvre du vrai Dieu. C'est ce que prouverait le prologue de Jean : "*sine ipso factum est nihil*", (le rien a été fait sans lui). La suite du verset, "*quod factum est in ipso vita erat*", (ce qui a été fait (les créatures), en Lui (le Verbe) était vie), prouve que la bonne création est spirituelle.



Il a été dit du Catharisme que c'était une religion sans temples ni sacrements. Le culte public ne consistait qu'en rares assemblées de prières dans des lieux ordinaires (servicium). Les fidèles s'y rassemblaient en petit nombre pour y entendre les sermons et enseignements, confesser collectivement leurs fautes et s'en faire absoudre, prier et participer au repas rituel. Deux rituels sacramentels initiatiques étaient parfois intégrés à ces assemblées. Par la "Tradition", la transmission de l'Oraison dominicale (Pater Noster), les "auditeurs ordinaires devenaient des "Croyants", et par le "Baptême spirituel" ou "Consolation", (Consolamentum), ils devenaient des "Parfaits Chrétiens". Les rituels de Lyon et de Florence sont assez cohérents dans leurs présentations de ces liturgies qui semblaient donc bien fixées. Au cours de la cérémonie de Tradition, le récipiendaire, parrainé par un ancien de la communauté, était présenté à "l'Ordonné", un Parfait établi, qui lui expliquait la signification du rite. Puis il en recevait le livre des Évangiles. Le fidèle devenu "Croyant" devait faire son "mélioramentum", une demande du pardon de ses fautes et de la bénédiction de l'officiant, et prendre l'engagement de réciter le Pater dans toutes les circonstances prévues par le rituel, mais ces obligations ne bouleversaient pas sa vie.



Dualisme



Le Pater Noster (Notre Père) des Cathares - (*Rituel de Dublin*)

Pater noster qui es in celis	Notre Père qui êtes aux cieux
Sanctificetur nomen tuum	Que votre nom soit sanctifié
Adveniat regnum tuum	Que votre règne arrive
Fiat voluntas tua sicut in celo et in terra	Que votre volonté soit faite sur terre comme dans le ciel
Panem nostrum supersubstantiali da nobis hodie	Donnez-nous aujourd'hui notre pain suprasubstantiel
Et dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris	Et remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs
Et ne nos inducas in temptationem sed libera nos a malo	Et ne nous induisez pas en tentation
Quoniam tuum est regnum	Mais délivrez-nous du mal
Et virtus	Car à vous appartient le règne
Et gloria	Et la puissance
Dans les siècles,	Et la gloire
Amen	Dans les siècles,
	Amen



Une autre traduction, en Occitan

Paire nôstre que sés dins lo cél,
 que ton om se santifique,
 que ton renhe nos avenga,
 que ta volonta se faga
 sus la térra coma dins lo cel.
 Dona-nos uéi nôstre pan supra substancial,
 perdona-nos nôstres deutes
 coma nosautres perdonam a nôstres debitors,
 e fai que tombem pas dins la temptacion,
 mas deliura-nos del mal "...

Le pain suprasubstantiel - Le texte originel du Pater a été transmis par les évangiles en grec de Matthieu et de Luc qui utilisaient un terme particulier, le mot "epiousion". La souplesse de la langue grecque permet la création de néologismes à partir des nombreux radicaux disponibles. En l'occurrence, ce mot semblait formé du préfixe "epi" (sur, au dessus) et du radical "ousia" (essence, substance). De façon surprenante, les rédacteurs de la première version latine (*Vetus latina*) l'ont traduit par "quotidianum" (quotidien). Lorsqu'il révisa la "Vetus latina", en 380, pour en tirer la "Vulgate", Saint Jérôme usa habilement d'un étrange artifice. Il utilisa "supersubstantiali" dans Matthieu et "quotidianum" dans Luc. La demande cathare d'une "nourriture spirituelle" semble bien plus proche du sens originel que le "pain quotidien" de la prière catholique. Par le pain suprasubstantiel, les Cathares entendaient : La loi de Christ qui a été donnée à tous les peuples. "Le pain de Dieu est celui qui vient du ciel et qui donne la vie au Monde. (Jean VI, 32-33)".

Dans la société médiévale du 12e siècle, les femmes étaient assez libres avec un statut en général inférieur à celui des hommes. Dans la tradition cathare, il n'y avait aucune différence entre les âmes des hommes et celles des femmes, toutes "bonnes et égales entre elles. Le diable n'avait que temporellement, et au hasard des incarnations, différencié leurs corps. En principe, les hommes et les femmes y étaient donc égaux. Dans l'Église cathare, les femmes pouvaient obtenir le consolamentum et devenir "Parfaite" ou "Bonne Femme", et dans ce clergé, elles occupaient une place égale à celle des hommes. Elles pouvaient prêcher, donner le Baptême et la Consolation. Dans la pratique cependant, leurs activités se limitaient souvent au tissage, à l'éducation des enfants, à l'assistance aux malades, et elles n'avaient pas accès à la hiérarchie. Elles vivaient souvent ensemble dans des "Maisons de Parfaites" sans considération d'origine sociale. Elles étaient écoutées, respectées et honorées et ne vivaient pas coupées du monde. Souvenons-nous que, pour les Cathares, tout acte de chair était un péché même consommé dans le mariage. La procréation était tolérée car elle permettait la réincarnation indispensable à la purification des âmes. Mais les hommes restaient réservés à l'égard des femmes, prenant leurs repas à l'écart et évitant même de s'asseoir sur le même banc.



Le "Consolamentum" (*Consolation*) était la cérémonie centrale du Catharisme. Il n'était donné qu'en deux occasions, lorsqu'un "Croyant" décidait d'entrer en religion en devenant "Parfait", ou quand il se sentait au seuil de la mort. C'était donc une sorte d'ordination qui marquait la ferme volonté d'un véritable changement de vie. Une longue période de probation était exigée des postulants qui devaient faire preuve de volonté. Elle comportait en particulier de longs jeûnes très sévères. Le consolamentum ne pouvait être donné que par un ministre (ou Parfait) en état de grâce. Il remettait les péchés passés et rendait au Croyant sa liberté véritable en lui donnant le pouvoir de reconnaître le Mal et de lui résister. Le nouveau "Parfait" ou "Bonhomme" promettait de ne pas commettre d'homicide même d'auto défense. Il s'engageait à un encratisme total, renonçant à toute œuvre de chair, et à un végétarisme rigoureux, s'interdisant toute nourriture d'origine animale. Il devait résister à la faim, à la soif, au scandale, à la persécution jusqu'à la mort plutôt que le parjure. Lorsque le Bonhomme retombait dans le péché, il revenait à la période probatoire avant d'être à nouveau "consolé". C'est pourquoi de nombreux Croyants préféraient attendre les derniers instants pour demander le sacrement salvateur. Et s'ils survivaient, tout était alors à recommencer.



Lors de la cérémonie du Consolamentum, le Croyant se présentait devant l'Ordonné pour recevoir le Livre, demander le pardon de ses fautes et affirmer sa volonté d'obtenir le baptême spirituel du Christ par l'imposition des mains. - "C'est là, lui disait l'ordonné, le baptême du Saint Esprit, comme l'a dit Jean Baptiste, (Pour moi, je vous baptise dans l'eau, mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi et je ne suis pas digne de porter ses souliers : C'est lui qui vous baptisera dans le Saint esprit et dans le feu). - D'où il faut comprendre que le Christ n'est pas venu pour laver les souillures de la chair, mais pour purifier de leurs ordures les âmes de Dieu créées par Dieu. - Et le Seigneur dit à ses disciples, " Comme le Père m'a envoyé, je vous envoie de même, et il souffla sur eux en disant : Recevez le Saint Esprit ! - Les péchés seront remis à qui vous les remettrez et ils seront retenus à qui vous les retiendrez". - L'ordonné disait aussi : "Vous devez comprendre que vous êtes venu devant l'Eglise de Jésus Christ pour recevoir le saint baptême par l'imposition des mains en prenant l'engagement d'observer la Loi du Christ dans les œuvres de votre âme et pour l'observer tout le temps de votre vie".
Finalement, il plaçait le Livre sur la tête du Croyant et tous les autres Parfaits présents imposaient sur lui leurs mains droites pendant la bénédiction, "Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, Amen".
Suivaient ensuite plusieurs oraisons puis un service traditionnel.



Bibliographie

- Le Catharisme de René Nelli, Charles Bru, Déodat Roché - 1953
- Écritures cathares de René Nelli - 1959
- Contra Manicheos » de Durand de Huesca - Christine Thouzellier - 1961
- La religion cathare de Michel Roquebert - 2001

Textes cathares cités

- L'ascension d'Isaïe
La Cène secrète
Le Livre des deux principes
Le Traité cathare anonyme
Les rituels de Lyon et de Florence
Le rituel de Dublin



*Dans l'ombre noire des blanches cathédrales,
L'écho de vos cris fait pleurer mon cœur !*

